

<http://www.snetap-fsu.fr/Bretagne-Motion-Dialogue-social.html>



Bretagne : Motion Dialogue social adoptée au CSR du 1er juillet

- En Région -

Date de mise en ligne : mercredi 8 juillet 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le Conseil Syndical Régional de Bretagne entend de noncer avec vigueur les propos tenus et les postures adoptés par madame la cheffe du [SRFD](#) à notre rencontre, ces derniers temps.

Selon nous, en cherchant à disqualifier outrageusement notre organisation syndicale, madame la cheffe du [SRFD](#) non seulement ne facilite pas le dialogue social mais se disqualifie elle-même à nos yeux.

Pour nous, **un véritable dialogue social se nourrit de changes qui supposent le respect des interlocuteurs** qui sont issus des élections professionnelles.

Nous ne pouvons imaginer que l'Autorité académique entendrait remettre en cause ce résultat, en discreditant tel ou tel d'entre nous.

Ce respect engage chacun à considérer l'interlocuteur comme légitime, notamment dans ses fonctions et attributions.

Dialoguer ne signifie pas céder et nous n'entendons pas remettre en cause cette prérogative qui appartient à l'autorité académique seule.

Mais **dialoguer signifie accepter des différences d'appréciations** qui, entendues, peuvent être conciliées ou, en tout cas, prises en compte dans la décision finale. Cela veut dire aussi argumenter.

Or nous ne considérons pas que des postures, des arguments « faussement » d'autorité qui mettent en scène un chef devant ses troupes alignés les enjoignant au silence, relèvent de cet effort d'argumentation.

Enfin, dialoguer peut permettre d'aboutir à un consensus partagé, d'autant plus acceptable que son élaboration, à partir des informations elles-mêmes partagées, serait le fruit d'une vraie concertation entre les acteurs.

C'est bien ainsi que nous entendons mener notre travail de représentation des personnels. Nous y sommes prêts. Nous le demandons.

Aussi, le Conseil Syndical Régional, réuni à Saint-Jean Brevelay le 1er juillet, mandate le bureau régional pour qu'une rencontre, à l'initiative de l'autorité académique et de la cheffe du SRFD, soit organisée d'ici à la rentrée prochaine.

Motion adoptée à l'unanimité des présents

SNETAP-[FSU](#) Bretagne - Albe ric Perrier, Lyce e Theodore Monod - 55, boulevard de la Bouvardière - BP 55124 - 35651 Le Rheu cedex - bretagne.snetap-snetap-fsu.fr - 07.70.44.33.11